



INFORMATIONS GÉNÉRALES

PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif s'inscrit dans le cadre de la pédagogie Ignatienne, créé par le fondateur de la Compagnie de Jésus, Saint Ignace.

Le lycée est une « école ouverte » qui accueille les jeunes pour les éduquer à l'autonomie et la responsabilité et leur permettre à travers des exigences de rigueur et de travail, de donner le meilleur d'eux-mêmes.

FONCTIONNEMENT

Le lycée est un externat avec un service de demi-pension sous forme de **self**.

L'établissement est habilité à recevoir des **boursiers**.

TRANSPORTS SCOLAIRES

- Les élèves domiciliés dans le **Rhône** (hors Grand Lyon), dans l'**Ain** ou dans l'**Isère** ont droit à **une subvention de transport scolaire** : Inscription sur internet sur le site du département (rubrique transport scolaire) du lieu de résidence des parents

- Tous les élèves domiciliés à **Lyon** ou dans une commune du **Grand Lyon** peuvent souscrire à un abonnement TCL sur Internet : <https://rentree-scolaire-tcl.fr>

Les **élèves boursiers** doivent demander un formulaire nominatif de **tarif réduit** au secrétariat.

MONTANT DES CONTRIBUTIONS –

- ▶ Le service de restauration fonctionne en “self ” entre 12h et 13h20.
- ▶ Un **service de demi-pension** est proposé chaque jour. A titre indicatif pour l'année 2025/ 2026, le tarif du repas est facturé **5,80 €**.



TARIFS TRIMESTRIELS 2025 – 2026

Quotient	Tranches		Tarif pour enft* 1 (ainé)	Tarif pour enft* 2	Tarif pour enft* 3	Tarif pour enft* 4	Tarif pour enft* 5
Quotient 1	-	7 000	194 €	188 €	107 €	105 €	103 €
Quotient 2	7 001	8 000	284 €	275 €	156 €	153 €	151 €
Quotient 3	8 001	9 500	381 €	370 €	210 €	206 €	202 €
Quotient 4	9 501	11 500	481 €	467 €	265 €	260 €	255 €
Quotient 5	11 501	13 500	543 €	527 €	299 €	293 €	288 €
Quotient 6	13 501	15 000	609 €	591 €	335 €	329 €	323 €
Quotient 7	15 001	18 000	695 €	674 €	382 €	375 €	368 €
Quotient 8	18 001	22 000	801 €	777 €	441 €	433 €	425 €
Quotient 9	22 001	25 000	866 €	840 €	476 €	468 €	459 €
Quotient 10	25 001	40 000	912 €	885 €	502 €	492 €	483 €
Forfait	40001		1 140 €	1 106 €	627 €	616 €	604 €

Il y a 3 factures par année scolaire pour 10 mois de scolarité.

*Ne sont comptabilisés que les enfants scolarisés au Centre Scolaire Saint-Marc.

Comment déterminer votre catégorie :

Sur votre avis d'imposition, relever :

- Votre revenu fiscal de référence -> **RFR**
- Votre nombre de parts -> **NP**

(Les parents isolés peuvent rajouter ½ part si la lettre T est mentionnée en gras sur l'avis d'imposition).

Calcul : **RFR** divisé par **NP** = Catégorie qui correspond à la tranche.

Exemple :

- Votre revenu fiscal de référence 25 000€ -> RFR
- Votre nombre de parts 3 -> NP

$25000 / 3 = 8\,333,33 \Rightarrow$ d'après le tableau ci-dessus, vous vous positionnez en quotient 3.